



Cachet de la poste pour résiliation contrat

Par **d oliveira labor**, le **02/05/2012 à 11:44**

Bonjour,rnrnpourriez vous m'expliquer ce que veut dire "cachet de la poste faisant foi", est ce la date d'envoi qui fait foi ou la date de réception ?rncordialement,rnrnsdl

Par **pat76**, le **02/05/2012 à 19:10**

BonjourrnrnC'est le cachet de la poste sur l'enveloppe qui indique la date de l'envoi et qui fait foi.rnrnVous avez fait votre résiliation par lettre recommandée avec avis de réception, donc vous avez un récepissé indiquant la date de la remise de votre lettre à la poste.